

**Déclaration d'une liaison par autocar  $\leq$  100 km****Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)**

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	FlixBus FRANCE SARL
Raison sociale de l'entreprise	FlixBus FRANCE SARL

Liaison déclarée	
Origine <sup>1</sup> de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt)</i>	Gare routière de Marseille: Rue Jacques Bory, 13003 Marseille
Destination <sup>2</sup> de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt)</i>	Boulevard de Tissé, 83000 Toulon
Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) : n° 1 Nom(s) du(des) fichier(s) : Itinéraire Marseille - Toulon
Temps de parcours <i>(en heures et minutes)</i>	1 heures et 20 minutes
Fréquence <sup>3</sup> et volume maximum de places proposées à la vente, pour chaque horaire ou plage horaire	Pièce(s) jointe(s) : n° 2 Nom(s) du(des) fichier(s) : Fréquence hebdomadaire

<sup>1</sup> Extrémité 1 de la liaison concernée

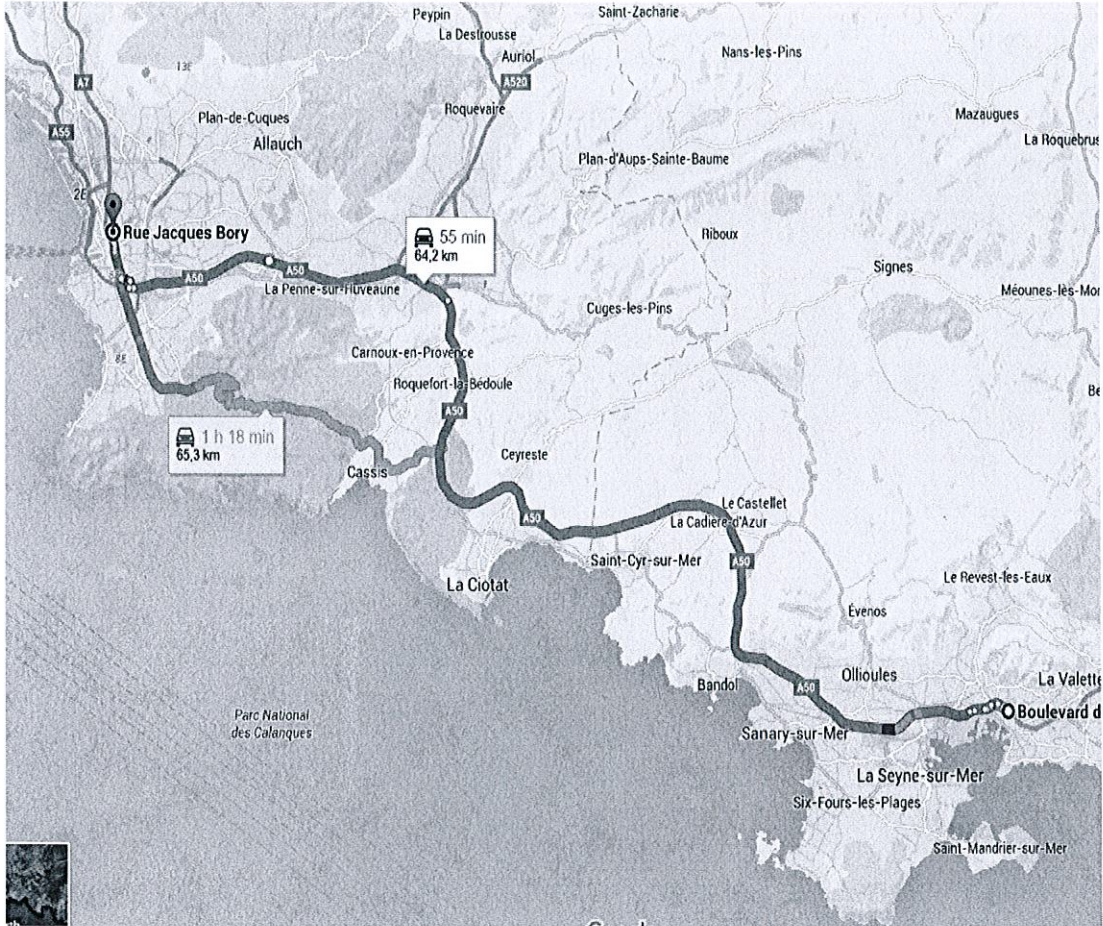
<sup>2</sup> Extrémité 2 de la liaison concernée

<sup>3</sup> Telle que définie par l'article 31-1 du décret du 16 août 1985 modifié, c'est-à-dire « ensemble d'horaires de passage ou plage horaire de passage selon une périodicité donnée, de véhicules de transport routier de personnes ».

**Pièce jointe numéro 1**

**Tronçon Marseille - Toulon**

**Itinéraire envisagé Marseille - Toulon**



De la gare de Marseille: Rue Jacques Bory, 13003 Marseille

A la gare de Toulon Boulevard de Tessé, 83000 Toulon



Pièce jointe numéro 2  
Tronçon Marseille - Toulon  
Fréquence hebdomadaire



Jour/Itinéraire	Départs de Marseille vers Toulon	Départs Toulon vers Marseille
Lundi	Entre 13h00 et 16h00	Entre 11h30 et 14h30
Mardi	Entre 13h00 et 16h00	Entre 11h30 et 14h30
Mercredi	Entre 13h00 et 16h00	Entre 11h30 et 14h30
Jeudi	Entre 13h00 et 16h00	Entre 11h30 et 14h30
Vendredi	Entre 13h00 et 16h00	Entre 11h30 et 14h30
Samedi	Entre 13h00 et 16h00	Entre 11h30 et 14h30
Dimanche	Entre 16h00 et 19h00	Entre 12h30 et 15h30
Offre par trajet	53 places	53 places